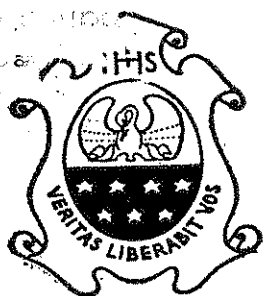


# Nouvelles de Córdoba

Bulletin de liaison des Amis de l'Université



Universidad Católica de Córdoba

Trimestriel

AVRIL - MAI - JUIN 1968

N° 22

HEMEROTECA

CAMPUS

## S. M. LA REINE FABIOLA

*a reçu en audience privée au Palais de Laeken, le vendredi 16 février, le P. J. Sonet et le Professeur Baron Jean Lequime. Ce dernier, Docteur honoris causa de l'UCC, a eu l'occasion de donner à la Souveraine un compte rendu de sa visite à Córdoba en octobre dernier et des progrès que l'UCC avait réalisés dans le domaine de la cardiologie.*

*La Reine a longuement questionné ses visiteurs sur les développements envisagés, les méthodes employées pour la préparation d'authentiques élites, les grands problèmes universitaires d'Amérique latine et l'ouverture des étudiants et des classes dirigeantes aux problèmes sociaux. Le Roi et la Reine continuent à suivre avec un intérêt tout particulier la croissance de cette jeune université qu'ils ont visitée en 1965. Cette audience a été d'autant plus appréciée qu'elle a précédé d'une semaine l'entrée en clinique de la Souveraine*

## Dix années au service de l'Argentine

Le R.P. Jean Sonet, vice-recteur général et administrateur de l'U.C.C., vient d'être fait officier de l'Ordre de la Couronne à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de son service en Argentine.

Les Amis belges de l'U.C.C., dont le professeur Albert Pirard, professeur à l'Université de Liège, assume la présidence ont voulu saisir cette occasion pour fêter le R.P. Sonet. Ils ont organisé le 14 février au Cercle Gaulois à Bruxelles un brillant cocktail. Ils ont convié à la cérémonie de nombreuses personnalités du monde diplomatique, des ministères, du Parlement, des universités, de l'industrie, du commerce et des banques.



H-001642/1968n22

ales qui avaient  
de la fête.



Le professeur Albert Pirard rappela comment, il y a dix ans, le père Jean Sonet quitta des charges importantes dans notre pays pour aller s'atteler à la formation d'une élite valable en Argentine par le développement d'une université sachant créer des cadres.

« Vous avez porté à Córdoba votre enthousiasme pour une grande œuvre, votre passé de professeur et de recteur, votre connaissance de l'espagnol et votre débordante vitalité », dit-il. Il ajoutera encore : « Les projets de réforme dont on nous inonde — notamment dans l'enseignement — apparaissent comme tellement naïfs et tellement ignorants du fond même du problème, que l'on ne peut qu'admirer le souci exclusif

avec lequel vous construisez Córdoba : **la formation de vraies valeurs humaines** ».

Et en terminant, le professeur Pirard annonça, aux applaudissements de l'assistance, que le Roi avait conféré la rosette d'officier de l'Ordre de la Couronne au R.P. Jean Sonet.

Le P. Jean Sonet remercia le président, les Amis belges et les nombreuses personnalités présentes de leurs témoignages de sympathie. Puis, résumant l'action universitaire de Córdoba, il continua en ces termes :

Créer une université n'a jamais été une tâche facile. La développer, la diriger, la tenir à jour, pas davantage. Mais à l'heure actuelle — et c'est un fait international — cette tâche est devenue singulièrement délicate et particulièrement harassante.

Ambassadeur, depuis dix ans, de Córdoba dans le monde, nous vivons les mouvements universitaires modernes dans les deux Amériques et dans les divers pays d'Europe, et nous nous informons de ce que pensent en ces matières l'Asie et l'Afrique. Ces problèmes, nous tentons de les comprendre en nous plaçant des deux côtés de la prétendue barrière maîtres-étudiants. Partout, de grandes questions, complexes et délicates, sont à l'ordre du jour : modernisation des programmes et des méthodes, insuffisance chronique des moyens économiques, surpeuplement, représentativité du monde professoral et étudiantin. Ici on insiste sur l'autonomie à l'égard des pouvoirs, là sur la démocratisation, la « dépolitisation », la « déconfessionnalisation », la « décléricalisation », partout sur une restructuration, un aggiornamento rapide — violent, s'il le faut, dit-on en certains milieux. Pourquoi tant de remous ?

### Nécessité du dialogue (\*).

Malgré notre désir, compréhensible et raisonnable, d'une certaine stabilité, nous gagnons à voir notre époque telle qu'elle est. Ce qui peuple, en 1968, les universités du monde, c'est une génération qui n'a rien connu des deux guerres mondiales qui nous ont tant fait souffrir. Ce sont des jeunes qui, souvent et facilement, rendent la génération de leurs maîtres responsable des désordres que ces guerres ont provoqués et qu'elles ne cessent d'engendrer. Ils veulent prendre leurs responsabilités dans l'édification d'un monde dont ils voient comme nous l'hallucinante et vertigineuse transformation, qu'ils devront diriger et où ils devront combattre demain quand nous n'y serons plus. Il sera le leur. C'est pourquoi, aujourd'hui même, ils veulent dialoguer avec nous sur la valeur et l'efficacité des cadres que nous leur imposons au nom de l'autorité, de la tradition, de l'expérience.

Ce dialogue, légitime, inévitable, utile, toujours délicat, serait relativement aisé s'il s'éta-

---

(\*) N.d.l.r. : Ce sous-titre et les suivants ont été ajoutés par nous.

plissait en toute sérénité sur des « campus » clos. L'entreprise « université » d'aujourd'hui ne peut avoir peur de ses syndicats, de son personnel, de ses délégués, de ses conseils. Mais un campus n'est pas un ghetto. Le dialogue universitaire n'est pas circonscrit. La jeunesse qui nous y convoque impérieusement est une jeunesse qui s'est organisée. Elle a ses associations, ses fédérations, ses confédérations locales, régionales, nationales, internationales, nuancées encore par des affinités raciales, linguistiques, confessionnelles ou politiques. Et de plus, consciemment ou inconsciemment, elle est organisée, utilisée, manœuvrée du dehors, par des adultes qui savent le potentiel qu'elle représente et qui s'en servent pour créer des mouvements d'opinion dans les sens les plus divers, pour les causes les plus disparates, parfois bien peu universitaires. Nous-mêmes, les dirigeants, devons entrer dans des organisations nationales et internationales qui, parfois, veulent nous entraîner dans des directions ou nous imposer des attitudes qui ne sont pas les nôtres.

Vous nous direz : s'il en est ainsi, fallait-il en rajouter, créer un nouveau foyer de désordres possibles ? Quelles crises vous attendent ! Quels lendemains vous vous préparez !

Córdoba a été créée parce que ces problèmes existaient, qu'on ne pouvait s'y dérober, surtout si l'on estimait pouvoir leur apporter un élément de solution. Córdoba vit ces problèmes, elle les affronte quotidiennement et tente de les résoudre.

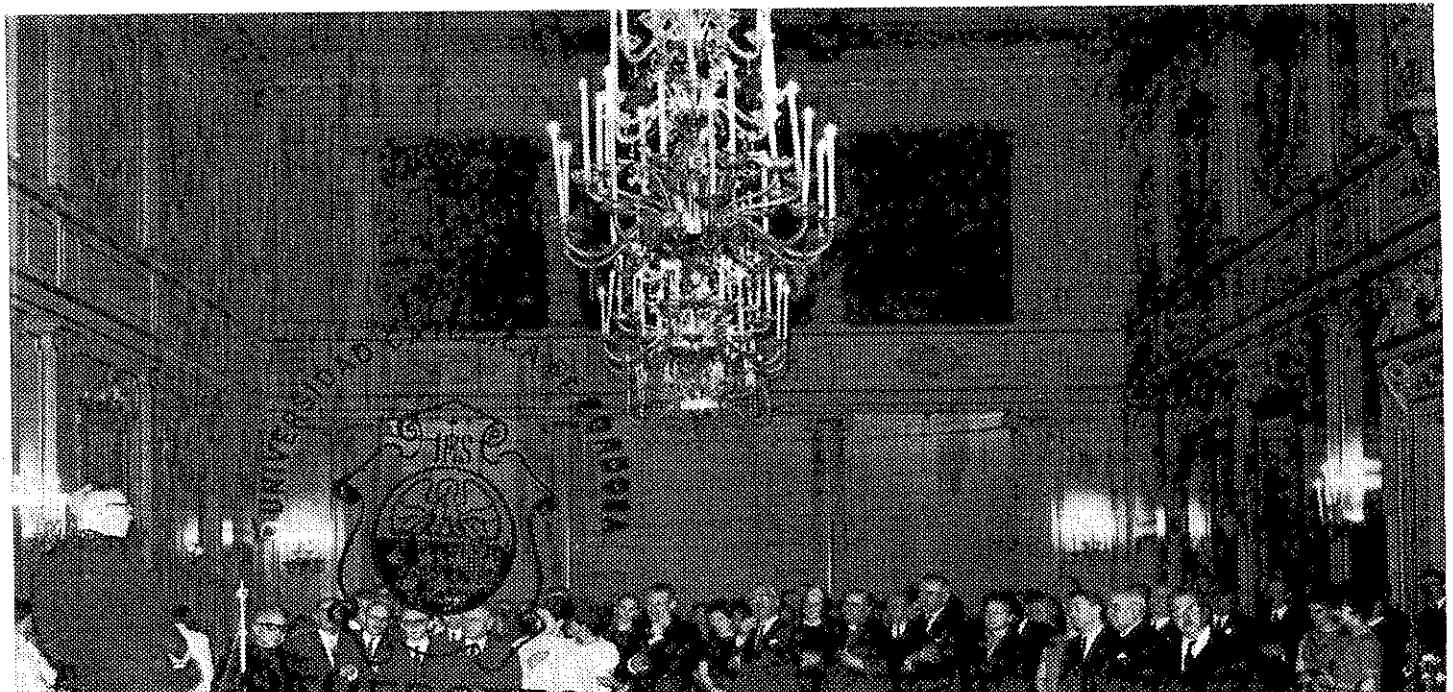
### Huit interrogations.

Moderniser ? Jeune université, nous procédons à une réévaluation permanente de nos programmes et de nos méthodes, et nous avons assuré une primauté de fait aux facultés techniques. Université locale, nous sommes cependant centrés à la fois sur le développement régional et sur les nécessités continentales et internationales.

Dépolitiser ? Nous sommes nés précisément pour échapper au fléau de la politique dans l'université, mais nous entendons néanmoins équiper nos jeunes afin qu'ils assument leurs responsabilités civiques.

Surpeuplement ? Nous sélectionnons et contingentons notre recrutement.

Financement ? Nous l'avons assuré pendant douze ans par des sources privées, nationales et internationales, et voici que l'Etat argentin nous promet son aide. Nous la recevrons avec gratitude, loyauté et indépendance politique.



BIBLIOTECA

H CAMPUS  
378.4 NOU-UCC



H-001642/1968n22

Une partie de l'assistance, pendant l'allocution du Pr Pirard.

Démocratiser le recrutement ? L'étudiant payant ce qu'il peut, quand et comme il le peut, toutes les classes sociales se coudoient chez nous.

Représentativité ? Nous voulons faire participer largement le monde professoral et étudiant au dialogue universitaire mais, détenteurs de l'autorité, nous devons avoir le courage d'en assumer pleinement les responsabilités.

Déconfessionnaliser ? Nous accueillons, depuis toujours, comme professeurs et étudiants, des hommes de toute confession et même sans confession. Pourquoi faudrait-il déconfessionnaliser l'institution elle-même si, sans sectarisme, elle s'est fondée précisément pour présenter et répandre dans le monde universitaire une vision chrétienne des rapports de la science et de la foi ?

Décléricaliser ? Nous ne croyons pas que les douze jésuites, au milieu des 500 professeurs et des 3000 étudiants de Córdoba, soient des épouvantails. Les universitaires que nous sommes devraient-ils se faire pardonner leur sacerdoce ?

## Merci à la Belgique.

Il y a un mot qui n'est pas encore à notre programme. C'est le découragement. La présence ici, ce soir, de tant de représentants autorisés de l'Eglise, des universités, des ambassades, des ministères, du monde des affaires et celle d'amis très chers, nous prouvent la confiance que vous avez placée en nous. Nous continuerons à tenter d'y répondre. Nous savons que Córdoba a déjà une audience valable au plan national, continental et international. Nous savons que nous répondons à un besoin et que nous remplissons une mission. Nous savons qu'il y a deux types de faim dans le monde : une faim physique, impitoyable, inassouvable et une faim d'élites, de chefs qui, cultivés et formés, créent des structures pour endiguer enfin la misère. C'est là notre tâche spécifique. La Belgique nous aide généreusement, inlassablement, efficacement. Au nom de l'Université de Córdoba, en mon nom personnel et — vous me permettrez de l'ajouter, Monsieur l'Ambassadeur — au nom de l'Argentine, je vous en remercie

## Une nouvelle loi argentine sur les universités privées

Le 29 décembre 1967, le gouvernement argentin a promulgué une nouvelle loi (Loi 17.604) sur les universités privées. Cette loi, de 22 articles, modifie sensiblement sur quelques points importants la loi antérieure (n° 17.245) de 1958.

Signalons brièvement :

1. Les Universités privées reconnues antérieurement au 29-12-67 sont autorisées **définitivement**. Elles disposent d'un an pour effectuer certaines réformes d'organisation interne que requiert la nouvelle loi (art. 19).
2. Les établissements universitaires privés reconnus sont **exempts** des impôts, contributions et taxes déterminés par décrets du pouvoir exécutif **national**. Celui-ci peut accorder aux universités privées qui la solliciteraient une **contribution** économique de l'Etat, s'il estime que l'intérêt national le demande.
3. La reconnaissance provisoire, puis définitive, de nouvelles universités privées est conditionnée par une réglementation très rigoureuse.

Nous reviendrons sur le sujet dans un prochain article.

# L'HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL

## Phases de construction

De nouvelles études, très approfondies, ont permis à l'architecte Dr Walter Distel, de proposer une nouvelle répartition des phases de construction de l'hôpital. Voici l'essentiel du plan proposé :

Aire totale de construction : 40.825 m<sup>2</sup>.

Phase 1 : 29.737 m<sup>2</sup>

2 : 7.030 m<sup>2</sup>

3 : 2.938 m<sup>2</sup>

4 : 1.120 m<sup>2</sup>

---

40.825 m<sup>2</sup>

Ces 40.825 m<sup>2</sup> représentent la surface **construite**. Et en déduisant les 33 % prévus ordinairement pour la circulation et l'épaisseur des murs, nous arrivons à une surface **utile** de 27.340 m<sup>2</sup> dont 19.936 pour la première phase.

La phase 1 qui est la plus importante, est prise ici dans sa totalité, c'est-à-dire envisagée comme construite entièrement, y compris cave, sous-sol, rez-de-chaussée, quatre étages et terrasse (avec chapelle). Elle nous donne 200 lits.

Mais l'architecte a poussé encore davantage son étude et a envisagé l'hypothèse de la subdivision des différentes **phases** elles-mêmes en **étapes**. Bien que, **fonctionnellement**, cette subdivision soit moins heureuse et entraînerait quelques inconvénients (bruits de construction, difficultés de circulation, etc.), elle est **techniquement** possible et, — espérons que non, — sera peut-être nécessaire **financièrement**.

### Où en sommes-nous ?

1. L'avant-projet est terminé depuis juin '67. Le projet sera terminé fin mars '68 au plus tard.
2. Le financement de la construction est l'objet d'études suivies et approfondies avec le gouvernement provincial argentin et des banques privées d'Europe. Les perspectives sont très bonnes.
3. Le gouvernement belge vient d'accorder une subvention très importante pour l'équipement de l'hôpital. Du matériel belge est déjà en voie d'expédition.
4. L'architecte W. Distel se rendra à Córdoba dans les prochains mois pour prendre contact avec les ingénieurs chargés des plans de détail.
5. Le projet du Centre de Sciences allège considérablement le projet de l'Hôpital universitaire : toute la partie pré-clinique de la Faculté de Médecine fonctionnera dans le Centre de Sciences.

En page 7 de ce numéro, on lira de plus amples détails sur le Centre de sciences.

---

**CONTINUEZ A NOUS AIDER ! 1 m<sup>2</sup> = 6.000 FB (120 dollars)**

---

# L'AGE DES ETUDIANTS DE L'U.C.C. EN 1967

## Des statistiques intéressantes

La Banque interaméricaine de développement (B.I.D.) nous a envoyé un questionnaire très détaillé ; parmi les nombreuses demandes figurait celle concernant l'âge des étudiants de l'U.C.C. On s'est mis à la besogne et nous avons cru intéressant de présenter ici les résultats, par Faculté.

| Facultés                          | Moins<br>de 20 ans   | De 20<br>à 24 ans      | De 25<br>à 29 ans    | 30 ans<br>et plus   | Age<br>moyen |
|-----------------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|---------------------|--------------|
| Architecture . . . . .            | 48                   | 88                     | 35                   | 8                   | 26           |
| Agronomie . . . . .               | 63                   | 27                     | 3                    | —                   | 21           |
| Sciences économiques . . . . .    | 89                   | 177                    | 46                   | 17                  | 24           |
| Droit . . . . .                   | 132                  | 312                    | 81                   | 31                  | (pas fourni) |
| Philosophie et Humanités. . . . . | 130                  | 268                    | 54                   | 27                  | 24           |
| Ingénieurs . . . . .              | 150                  | 220                    | 45                   | 10                  | 30           |
| Médecine . . . . .                | 83                   | 197                    | 25                   | 2                   | 25           |
| Pharmacie et Biochimie . . . . .  | 54                   | 87                     | 7                    | —                   | 23           |
| Service social . . . . .          | 17                   | 56                     | 5                    | 5                   | 24           |
| <b>Totaux . . . . .</b>           | <b>766</b><br>(29 %) | <b>1.432</b><br>(55 %) | <b>301</b><br>(12 %) | <b>100</b><br>(4 %) | —            |

### Peut-on tirer des conclusions de ces statistiques ?

C'est toujours dangereux. Risquons au moins les suivantes :

- L'U.C.C. est une université de **jeunes** : 84 % des étudiants ont moins de 25 ans ; 29 % moins de 20 ans. C'est dire que nous avons à faire à des éléments dynamiques, à un moment crucial de leur formation.
- Autre manière de lire ces statistiques : 71 % de nos étudiants ont 20 ans et plus. Nous avons donc à faire à des éléments mûrs, adultes, avec lesquels un dialogue sérieux et constant est nécessaire et possible.
- 16 % des étudiants ont 25 ans et plus. C'est beaucoup. Cela représente 401 étudiants sur 2.606. On remarquera qu'ils appartiennent principalement aux Facultés de Droit (11), Philosophie et Sciences humaines (81), Sciences économiques (63), Ingénieurs (55) et Architecture (43).

On sera étonné d'apprendre que, sur ces 401, il y a 111 femmes, soit plus du quart. Sur les 100 étudiants de 30 ans et plus, il y a 52 femmes. Chez la plupart de ces adultes, ces études universitaires relativement tardives répondent à un désir de promotion culturelle et au besoin d'un diplôme pour l'exercice d'une profession qui leur permette d'améliorer leur situation économique personnelle et familiale.

## LE FUTUR CENTRE DE SCIENCES DE L'U.C.C.

Dans le précédent numéro des «Nouvelles», nous l'avons présenté comme étant actuellement notre objectif n° 1. Nous voudrions synthétiser ici les objectifs du nouveau projet.

**Objectifs :** Nous souffrons actuellement d'une **dispersion physique**. L'Université fonctionne dans huit centres : le « Campus » (Faculté d'Ingénieurs), « Buchardo » (Facultés d'Architecture, de Droit, de Philosophie et Sciences humaines), la Clinique Reine Fabiola (trois chaires de Médecine et des laboratoires de Biochimie dans deux édifices), enfin Trejo 320, 323, 330 et Independencia 302 pour tout le reste, rectorat et administration inclus.

Cette dispersion physique, indépendamment de ce qu'elle coûte en loyers, entretien, personnel, perte de temps et frais de déplacements, empêche une **concentration** des moyens humains et matériels pour l'enseignement, la recherche et le contact avec l'extérieur.

D'où l'idée de réunir en un seul grand complexe, à plusieurs ailes, sur le Campus, à proximité immédiate de la Faculté d'Ingénieurs déjà construite et en face du futur Hôpital international, toutes les disciplines embrassant trois champs scientifiques importants :

**Sciences sociales :** Institut de sociologie et Ecole de service social.

**Sciences économiques et d'administration publique et privée.**

**Sciences de bases :** Exactes (Mathématiques, Physique, Chimie) et Biologiques (c'est-à-dire celles qui constituent la base nécessaire pour Pharmacie et Biochimie, Médecine et Agronomie).

Nous n'avons pas à insister ici, comme nous l'avons fait dans des rapports très complets déposés auprès des instances compétentes, sur l'importance de ces trois champs de recherche, d'enseignement et d'action. Elle est évidente pour une université moderne et tout particulièrement pour le développement de la région de Córdoba.

La concentration physique des professeurs, des chercheurs, des étudiants et des équipements dans ces trois domaines peut déclencher, dans l'ensemble des Facultés et Ecoles de l'U.C.C., un progrès considérable. Elle demandera, bien sûr, le sacrifice de certains individualismes. Toutes les universités savent combien il est difficile de substituer l'idée de **département** à celle de chaires monolithiques dans des Facultés cloisonnées. Mais nous y arriverons, car c'est une nécessité, le progrès, la solution.

---

## LES PRETS D'HONNEUR A L'U.C.C.

En 1964, l'U.C.C. a institué le régime des prêts d'honneur. L'étudiant s'engage à rembourser, après la fin (ou l'abandon éventuel) de ses études, les sommes qui lui ont été déduites annuellement des frais d'études qu'il devait payer. Il a dix ans pour le faire. En 1967, en raison des dévaluations successives, nous avons établi que les remboursements se feraient dorénavant sur la base des tarifs d'études en vigueur pendant l'année académique où ils s'effectuent. Nous laissons évidemment à ceux qui en ont bénéficié entre 64 et 67 la possibilité de réévaluer leurs remboursements.

## Montants prêtés de 64 à 67.

|        |              |                   |                  |
|--------|--------------|-------------------|------------------|
| 1964 : | US \$ 15.032 | soit F.B. 751.600 | soit D.M. 60.128 |
| 1965 : | 12.488       | 624.400           | 49.952           |
| 1966 : | 12.919       | 645.950           | 51.676           |
| 1967 : | 18.572       | 928.600           | 74.288           |
|        | US \$ 59.011 | F.B. 2.950.550    | D.M. 236.044     |

| Nombre d'étudiants bénéficiaires | Montant moyen du prêt |
|----------------------------------|-----------------------|
| 1964 : 231                       | en 1964 : F.B. 3.550  |
| 1965 : 208                       | 1965 : 3.000          |
| 1966 : 222                       | 1966 : 3.000          |
| 1967 : 320                       | 1967 : 3.000          |
| Total : 981                      |                       |

**Donc :** Avec 3.000 F.B. (60 dollars) vous permettez à l'U.C.C. d'accorder un prêt d'honneur à un étudiant ou de dispenser du remboursement du prêt un jeune diplômé particulièrement méritant. C'est une collaboration magnifique et bien concrète à notre œuvre sociale.

Comme on s'en rend compte par les chiffres cités plus haut, notre effort social est **considérable** et nous en sommes très fiers bien qu'il nous coûte **très cher**. Mais, bien qu'il s'agisse de **prêts d'honneur**, le remboursement est aléatoire car le jeune diplômé, avant d'atteindre un revenu suffisant, doit affronter de nombreux frais d'installation. Aidez-nous à les dispenser du remboursement. Nous affecterons vos dons aux plus méritants.

### NOTE CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI BELGE SUR L'EXONERATION FISCALE

1. L'A.S.B.L. « Amis belges de l'Université catholique de Córdoba, Argentine », a été reconnue comme organisme accordant une aide aux pays en voie de développement dans le sens de l'article 54, 6° du code de l'impôt sur les revenus.
2. En conséquence, les dons faits à l'association « Amis belges de l'U.C.C. » sont déductibles des revenus **professionnels**, et ce dans le chef tant des personnes morales que des personnes physiques.
3. Le montant maximum des dons déductibles (donc exonérés) ne peut dépasser 5 % des revenus professionnels, calculés sur la base du montant **net** des dits revenus professionnels (article 60 du Code précité). Si les dons ont été faits à plusieurs organismes jouissant du privilège de l'exonération fiscale (c'est-à-dire les Associations ayant comme but l'aide aux pays en voie de développement, les Instituts éducatifs et scientifiques tels que les universités, musées, etc.) c'est le montant **total** de ces dons qui ne peut dépasser 5 % des revenus professionnels nets.
4. La procédure à suivre dans la déclaration fiscale est la suivante : Indiquer dans la rubrique réservée aux libéralités (conformément à l'article 15, paragraphe 1°, sexto) le montant du ou des dons versés. Joindre à sa déclaration fiscale l'attestation du don fait.

L'Association « Amis belges de l'U.C.C. » envoie d'office une attestation pour tout don d'au moins 1.000 F. Pour un don d'un montant inférieur, si cette attestation est souhaitée, il suffit d'en faire la demande au Secrétariat.



# Nouvelles brèves

## ✓ Amis allemands de l'U.C.C.

Le comité de l'Association des Amis allemands de l'U.C.C. (Verein der Förderer der Katholische Universität Córdoba) a tenu sa réunion annuelle le lundi 5 février au domicile de M. Claus Mosler, son dévoué secrétaire-trésorier. Le Dr. Peter H. Werhahn qui assume la présidence de l'association depuis sa fondation (1962) a été réélu à la même fonction pour une nouvelle période de trois ans. Le Père Sonet, présent à la réunion, a informé les membres de l'état actuel et des développements projetés de l'U.C.C. Il leur a redit à tous la profonde gratitude de l'U.C.C. et tout spécialement au Dr. P.H. Werhahn et au directeur Claus Mosler. Ce dernier a été invité officiellement à Córdoba. Nous espérons qu'il pourra répondre à l'invitation en 1969.

## ✓ Amis belges de l'U.C.C.

• L'Association vient d'être péniblement éprouvée. M. Antoine Woitrin, un de ses fondateurs, enthousiaste et totalement dévoué à l'U.C.C., est décédé le 23 février à Namur à l'âge de 83 ans. Il fut pendant



vingt ans échevin des Finances de la ville de Namur. Il créa, dirigea, soutint de très nombreuses œuvres de type éminemment social et éducatif, leur apportant ses brillantes qualités administratives et son haut idéal chrétien. Il garda, pendant dix ans, un contact épistolaire constant avec l'U.C.C.

dont il suivait le développement avec un très vif intérêt. Au matin même de sa mort, le Père Sonet, ami personnel du défunt depuis de très nombreuses années, a pu dire à la famille la tristesse, l'admiration et la gratitude de l'U.C.C.

• Le R.P. Fernando Storni, recteur de l'U.C.C., a invité M. Jean van Halle, secrétaire de l'association « Amis belges de l'U.C.C. » depuis sa fondation, à séjourner à Córdoba en avril '68, afin d'étudier sur place les réalisations et les projets de développement. Cette invitation lui permettra d'informer les « Amis belges » et d'orienter leur aide.

• Le 16 mars s'est tenue à Namur l'assemblée générale statutaire de l'A.S.B.L. « Amis belges de l'U.C.C. », sous la présidence du P<sup>r</sup> Albert Pirard. Après avoir entendu le rapport d'activités sur l'exercice 1967 et approuvé les comptes de l'année écoulée, l'assemblée a décidé d'augmenter le nombre des administrateurs et a appelé à ces fonctions :

- Mme S. Boonen-Moreau, avocat, à Bois-de-Villers,
- M<sup>lle</sup> M.-Th. Duculot, professeur, à Gembloux,
- Baron A. Bekaert, industriel, à Zwevegem,
- M. J. Fontaine, industriel, à Embourg,
- M. Y. Seghin, conseiller économique, à Overijse.

## ✓ Le C.I.F. et l'U.C.C.

Un contact a été établi à Paris en février entre le C.I.F. (Centre interentreprises de formation et d'études supérieures industrielles) et l'U.C.C. M. R. Vatier, directeur général du Centre, a mis aimablement à notre disposition toute la documentation nécessaire et nous a aidés à élaborer un programme de collaboration entre le C.I.F. de Paris, Arras et Lyon et le CEPADÉ de Córdoba (Centre de perfectionnement en administration d'entreprises). Une soixantaine de grandes entreprises françaises, parmi lesquelles la Régie nationale Renault, participent actuellement aux activités du C.I.F. Il n'est pas exclu que l'U.C.C. puisse envoyer prochainement des stagiaires au C.I.F. afin d'étudier ses méthodes et leurs

applications possibles et souhaitables en Argentine.

On lira plus loin une notice sur le CEPADÉ, dont il vient d'être question.

#### ✓ Inscriptions à l'U.C.C. en 1968.

Au moment où est rédigé ce bulletin, il est trop tôt pour donner des statistiques définitives. Mais nous dépasserons certainement les 3000 étudiants en 1968. En effet, on sait que l'admission dans toutes les Facultés et Ecoles dépend d'un examen d'entrée. Des cours **libres** de préparation à l'examen d'entrée sont organisés en février et mars. Au 23 février, il y avait **1086** inscrits à ces cours libres. Ils ne sont pas gratuits. On mesure donc l'intérêt croissant qu'on porte à l'U.C.C.

#### ✓ A l'ambassade d'Argentine en Belgique.

Son Excellence le Dr Luis Santiago Sanz, ambassadeur de la République Argentine en Belgique, et Madame Sanz ont organisé le jeudi 22 février un souper en leur résidence. Ils y ont convié, outre le R.P. J. Sonet, le baron et la baronne Lequime, le baron et la baronne Bekaert, les administrateurs des « Amis belges » : le professeur et Madame Albert Pirard, M. et Mme Jean van Halle, M. et Mme Edmond Mouffe, ainsi que Mlle Margarita Moyano et le Dr Carlos Garcia Teran.

#### ✓ Huit Belges professeurs à l'U.C.C.

Le ministre belge des Affaires étrangères et du Commerce extérieur vient d'approuver l'engagement, au titre d'assistance technique à l'Université catholique de Córdoba, de MM. Jean Durigneux et Pierre Hick. M. Jean Durigneux collabore déjà, à titre personnel, depuis de nombreuses années avec l'U.C.C. dans l'Ecole de Pharmacie et Biochimie. Il est particulièrement chargé des laboratoires de Chimie. M. Pierre Hick, ingénieur et docteur en Sciences de l'Université de Liège, spécialisé en physique, a collaboré pendant plusieurs années avec l'Université de Lubumbashi (ex Elisabethville, Congo) et sera chargé du Département de Physique de l'U.C.C.

L'U.C.C. compte ainsi à présent huit Belges parmi ses professeurs.

#### ✓ A l'ambassade de Belgique en Argentine.

Le baron Pierre de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur, a été appelé à de nouvelles

fonctions au ministère à Bruxelles. L'U.C.C. remercie le baron et la baronne de Gaiffier de l'active et incessante sympathie avec laquelle ils ont suivi et encouragé son développement.

M. Jean Salmon, ancien ambassadeur de Belgique au Pakistan, a été nommé ambassadeur à Buenos Aires. Le nouvel ambassadeur et Mme Salmon savent qu'ils peuvent compter sur la totale collaboration de l'U.C.C. pour l'accomplissement de leur haute mission.

#### ✓ Après un doctorat en théologie.

Le Père Paul Guilmot, s.j. (Belge) est rentré à Córdoba à la mi-février après avoir préparé et défendu brillamment à Paris sa thèse de doctorat en Théologie. Il devient vice-directeur du Département de Théologie de l'U.C.C., spécialement chargé des programmes. Il prend également la direction du SUCO (Service universitaire à la communauté) qui coordonne les principaux mouvements d'action sociale de l'U.C.C. Pendant son voyage de retour, le Père Guilmot a eu l'occasion d'enquêter sur l'enseignement des sciences religieuses au niveau universitaire au Canada, aux USA et au Mexique.

#### ✓ Cardiologie.

Le Pr Dr Baron Jean Lequime, professeur de l'Université libre de Bruxelles et docteur honoris causa de l'U.C.C., a accepté de recevoir, pour une période de deux ans, dans ses services et laboratoires de cardiologie, le docteur Carlos Balestrini, jeune diplômé de notre Faculté de Médecine et assistant au Service de cardiologie de la Clinique Reine Fabiola.

#### ✓ A Liège.

Tous les quinze jours, l'Association des anciens élèves du Collège Saint-Servais organise un souper avec débat sur une question d'actualité, dans un restaurant de la ville. Le 19 mars, M. J. van Halle a animé l'échange de vues qui avait, cette fois, pour thème l'Amérique latine. Il fut évidemment question de Córdoba, et à plusieurs reprises. Citons, parmi les convives, le R.P. Legrand, recteur du Collège, le bâtonnier Janne, ainsi que de nombreux étudiants de l'Université ; la présence de ces derniers démontre, à nouveau, l'intérêt que les jeunes portent aux problèmes de l'Amérique latine.

## \* Comment aider Córdoba ?

- Cotisation (volontaire):

|   |      |            |
|---|------|------------|
| Membre sympathisant des « Amis belges » . . . . . | F.B. | 100 par an |
| Membre effectif . . . . .                         |      | 500 » »    |
| Membre d'honneur . . . . .                        |      | 1.000 » »  |
- Bourses d'études :

|                      |  |           |
|----------------------|--|-----------|
| 1/2 bourse . . . . . |  | 1.500 » » |
| 1 bourse, . . . . .  |  | 3.000 » » |
- Hôpital international : construction

|                              |  |           |
|------------------------------|--|-----------|
| 1/2 m <sup>2</sup> . . . . . |  | 3.000 » » |
| 1 m <sup>2</sup> . . . . .   |  | 6.000 » » |
- Livres, revues, abonnements : Ecrivez-nous pour vous informer de nos nécessités.
- Adresses de lecteurs éventuels des « Nouvelles de Córdoba » : envoyez dix adresses de vos amis et connaissances sur une simple carte postale à Mlle Marie-Thérèse Duculot, 13, avenue du Moine Olbert, Gembloux, Belgique. Le service des « Nouvelles » leur sera assuré gratuitement.

## LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION D'ENTREPRISES

### — CEPADE —

Le vendredi 15 mars, le recteur de l'U.C.C. a annoncé aux représentants de la presse la création, au sein de l'Alma Mater, d'un nouvel organisme : le Centre de perfectionnement en administration d'entreprises, sous le sigle de CEPADE.

A cette occasion, le R.P. Storni souligna la préoccupation de l'U.C.C. de maintenir d'étroites relations avec les entreprises, agents économiques de première importance en matière de progrès régional et national.

La création du CEPADE, au sein de la faculté des Sciences économiques, répond à cette préoccupation et à la nécessité de progresser, qui sont ressenties par les cadres de l'industrie cordobaise.

Cet effort de perfectionnement s'appuiera sur des travaux de recherche qui permettront de connaître les problèmes réels des entreprises locales et d'améliorer ainsi la valeur de l'enseignement.

Le R. P. Storni fit remarquer ensuite que si la conduite des entreprises repose en grande partie sur l'expérience, les cours de perfectionnement permettent d'accélérer et d'actualiser la préparation indispensable des dirigeants d'entreprise.

Il y a trois ans déjà, ajouta le R. P. Storni, que l'Université catholique étudie le problème de la formation des dirigeants d'entreprise. C'est dans cette perspective qu'un groupe de diplômés de l'Ecole d'administration d'entreprises de l'Université fut envoyé en Europe, afin d'établir les contacts indispensables et d'étudier la possibilité de créer un Centre de perfectionnement au sein de l'U.C.C.

Ces contacts ont été établis, sous forme d'échange de professeurs, d'expériences et de résultats scientifiques, d'étroites relations entre le CEPADE d'une part et ses principaux homologues européens, plus particulièrement de l'Université de Louvain et de Lille.

Le Père Storni présenta à l'assemblée le directeur du CEPADE, M. J.M. Barale, licencié en administration d'entreprises de l'Université. Celui-ci expliqua que les

sessions de formation s'adresseront plus particulièrement aux entreprises qui dans la conjoncture d'un marché en pleine évolution, ont ressenti la nécessité de perfectionner leurs cadres et de leur fournir les armes pour affronter la concurrence. M. Barale détailla ensuite le programme d'activités du CEPADE qui comporte deux sessions, la première commençant le 18 mars et se terminant le 31 juillet, la seconde englobant les mois d'octobre et de novembre. Des séminaires sont prévus dans chacune des spécialités suivantes : marketing, finances et questions économiques, personnel et organisation. Le directeur du CEPADE commenta enfin les plans de recherches pour 1968 du nouveau Centre d'étude ; elles donneront lieu à des publications qui seront annoncées ultérieurement.

## Où verser vos dons ?

### 1. ALLEMAGNE

Verein des Förderer des Katholischen Universität Córdoba (Arg.), Bankhaus ID Herstatt, 6 Untersachsenhausen, Köln, Konto 8611.

### 2. ARGENTINE

Hospital Universitario Internacional, Universidad Católica de Córdoba, Cuenta n° 86/72/3. Banco Italo-Belga, Cangallo 338, Buenos Aires.

### 3. BELGIQUE

— Au C.C.P. 1967.19 de l'A.S.B.L. « Amis belges de l'Université catholique de Córdoba (Argentine) » à Namur.

— Au C.C.P. 6579.89 du « Fonds Léon Bekaert », 71, avenue de Cortenberg, Bruxelles 4 (avec mention : Hôpital, Córdoba).

Ces deux associations émettent des attestations fiscales permettant aux donateurs de déduire les sommes versées des revenus professionnels, conformément à l'article 54, § 4, du code des impôts sur les revenus.

— Au C.C.P. 2780.02 de la Banque Italo-Belge à Anvers, avec mention : compte 7.439 du Père Jean Sonet (Córdoba).

### 4. ETATS-UNIS

First National City Bank, Overseas Division, 399 Park Avenue, New York, NY 10022, Compte 1.0.0.0.2392/1099 de la « Catholic University of Córdoba, Argentina ».

### 5. HOLLANDE

Amrobank, 595, Herengracht, Amsterdam. Compte n° 41.62.46.907 « Katholieke Universiteit van Córdoba, Argentinië ».

### 6. SUISSE

Compagnie de Gestion et de Banque, 8, rue de l'Université, 1211 Genève 4, Suisse. Compte UCO 4255.

### 7. TOUS AUTRES PAYS

Par versement à la Société Générale de Banque, 3, Montagne du Parc, Bruxelles 3, Belgique. Compte « Université catholique de Córdoba, Argentine » N° 61.900 auprès de l'Administration centrale.